



SUICIDES LIES AU TRAVAIL A L'AP-HP, LA VERITE ECLATE ENFIN AU GRAND JOUR !

Comme à France Télécom, les suicides à l'AP-HP demeurent « des évènements plus qu'indésirables ».

A tel point d'ailleurs, que lorsque le CHSCT Central avait mis ce sujet à l'ordre du jour de la réunion du 11 décembre 2009, le directeur général n'était tout simplement pas venu.

Suite à une réunion avec la direction de l'AP-HP, les représentants du personnel ont pu enfin obtenir les chiffres qui correspondaient à ce qu'ils avaient dénoncé.

Un bien triste constat, les suicides à l'AP-HP demeurent un « sujet tabou ».

2009 : 16 suicides et tentatives de suicides (*Il reste un doute sur un cas*) ont été recensés. Toutes les catégories du personnel sont concernées, de l'agent hospitalier au médecin, ainsi plus personne n'est épargné par ce fléau. Le rythme a été de pratiquement de un suicide par mois.

2010 : On comptabilise déjà à 2 suicides, (*plus un à confirmer*).

Pour SUD-Santé, il faut que les directions prennent à bras le corps les problèmes de souffrance au travail, en lien avec les CHSCT locaux. Et pour cela, il faut commencer par libérer la parole pour vaincre *« le mal vivre au travail »*.

A ce jour, l'AP-HP n'a pas trouvé mieux que :

- de faire une plaquette d'accompagnement d'une situation de suicide lorsque celui-ci malheureusement survient.
- La mise en place d'un numéro vert et des formations à la gestion du stress ne suffisent pas à éliminer les risques et à détecter les salariés les plus fragiles.

Il est impérieux de traiter la question de **l'organisation du travail**, dans toute sa composante

(effectifs, temps de travail, charge de travail etc..) qui est la cause, plusieurs études à l'appui, de l'accroissement de la souffrance au travail. Cela implique pour toutes les directions de respecter l'obligation législative à propos de la prévention des risques professionnels, et plus particulièrement la prévention des risques psycho sociaux. A ce titre, le thème de la **souffrance au travail** doit obligatoirement mis à l'ordre du jour des prochaines réunions des CHSCT locaux.

En effet, une telle situation n'est plus tolérable dans le plus grand hôpital de France. Alors, Monsieur le directeur général, il faut arrêter rapidement « ce massacre » qui est le résultat de la dégradation quotidienne des conditions de travail, également aggravé par les restructurations. Il est plus que temps de respecter l'une des recommandations de l'OMS qui préconise : *« Un travailleur doit être bien physiquement, bien moralement et bien socialement »*.

Quand à vous, Madame la Ministre, si vous souhaitez vous montrer digne de votre ministère, **prenez ENFIN en compte le bien-être au travail des personnels hospitaliers.**

Pour ce grand défi à relever, il vous faudra beaucoup plus que des mots et des discours complaisants.

Il faudra avant tout **une véritable volonté politique** pour augmenter les salaires, garantir des effectifs en nombre, maintenir les locaux dans un état correct, fournir du matériel adapté, donner du respect et de la reconnaissance à l'ensemble des personnels.

VOILA CE QUE LES PERSONNELS EXIGENT, A L'ADMINISTRATION DE LE METTRE EN PLACE !!!

Février 2010